



Projet financé par
l'Union européenne

PROJET EUROMED JUSTICE III



COMPOSANTE I : ACCÈS À LA JUSTICE ET AIDE JUDICIAIRE

Deuxième séminaire de formation : « Méthodologies pour la gestion électronique des cas »

Sofia (BG), du 17 au 19 décembre 2013

EBAUCHE DE CONCLUSIONS FINALES

Le deuxième séminaire de formation sous la composante « Accès à la justice et aide judiciaire » du projet EuroMed Justice III de la Commission européenne, financé par l'Union européenne, s'est tenu du 17 au 19 décembre 2013 à Sofia (BG).

Parmi les participants, il y avait les membres des délégations des pays méditerranéens suivants : Algérie, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine et Tunisie. Les orateurs venaient d'Espagne, du Portugal, du Royaume-Uni (un représentant du RECJ) et du pays d'accueil, la Bulgarie.

Le séminaire de formation fut ouvert par M. Andrés Salcedo Velasco, Chef de l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet EuroMed Justice III, qui souhaita la bienvenue aux participants.

Le contexte général, le contenu et la structure du séminaire de formation, y compris l'approche générale et les principales questions proposées pour la discussion, furent introduits par le chef d'équipe et par M. José María Fernández Villalobos, responsable de formation au sein de l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet EuroMed Justice III.

Ensuite les participants ont pris la parole pour se présenter et présenter la situation actuelle par rapport à « la collecte et la gestion électroniques des dossiers judiciaires : la formation à la gestion électronique des cas destinée au personnel des tribunaux et des bureaux du procureur dans les pays partenaires du Voisinage Sud ».

Par ailleurs, cinq exposés thématiques ont été présentés au cours du séminaire : « Présentation du travail réalisé au cours de la 1ère phase du projet par rapport à la justice et l'utilisation des nouvelles technologies » ; « Le cadre juridique de l'e-Justice et

le cadre juridique pour l'utilisation des TI par l'administration de la justice » ; « Les techniques pour améliorer la circulation des documents juridiques. L'approche de l'UE, l'approche locale » ; « La justice en ligne : l'expérience bulgare » ; et « Lignes directrices pour des services de la justice efficaces : une référence spéciale à la gestion des cas, à la simplification et à la numérisation. L'approche du RECJ. »

Au cours de ces exposés, les orateurs ont analysé surtout d'un point de vue pratique les différentes approches par rapport aux questions abordées ainsi que le cadre juridique international.

En outre, au cours du séminaire on a également organisé plusieurs ateliers sur les thèmes : « Le cadre de la gestion électronique des cas » et « La vidéoconférence et son utilisation par l'administration de la justice ».

Etant donné les objectifs de ce séminaire de formation et compte tenu des débats et discussions tenus pendant ce séminaire, les participants ont eu l'occasion de :

- Examiner pendant trois jours, et sous l'angle international, les différentes questions inscrites à l'ordre du jour.
- Se tenir informés de la situation actuelle et des développements futurs dans chaque pays partenaire du Voisinage Sud par rapport aux questions traitées par ce séminaire.
- Mener un débat fructueux sur l'état des lieux dans ce domaine dans la région du partenariat euro-méditerranéen et présenter leurs expériences ainsi que leurs cadres juridiques respectifs.
- Obtenir un aperçu général du travail réalisé pendant la première phase du projet, avec une référence spéciale à la publication intitulée : « Manuel décrivant les approches et les bonnes pratiques par rapport à l'utilisation des nouvelles technologies pour la gestion des cas, la circulation des documents, la collecte des données dans le domaine juridique et la communication de la jurisprudence au public ».
- Analyser et discuter de l'importance d'un cadre juridique adéquat d'un point de vue comparatif international afin de garantir une bonne utilisation de la justice en ligne et l'utilisation des TI par l'administration de la justice.
- Mener un débat fructueux, selon une approche pratique et régionale, sur l'état de la mise en oeuvre des différents systèmes et instruments de justice en ligne, avec une référence spéciale à la gestion électronique des cas dans l'administration de la justice.
- Voir, par une approche pratique et comparée, comment on peut introduire des techniques destinées à améliorer la circulation des documents juridiques.
- Analyser et discuter d'un point de vue théorique et pratique l'utilisation de la vidéoconférence par l'administration de la justice.

- Discuter des principaux problèmes rencontrés dans ce domaine et des perspectives futures en la matière.
- Avoir une discussion approfondie selon une approche pratique sur comment améliorer l'efficacité des services de la justice, avec une référence spéciale à la gestion des cas, à la simplification et à la numérisation des procédures.
- Renforcer davantage la coopération entre les partenaires euro-méditerranéens dans le domaine de la justice.
- Explorer les moyens de promouvoir davantage un échange de connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques, y compris les informations sur l'utilisation du programme TAIEX.
- Recevoir la liste de la documentation de référence sur les questions examinées afin de faciliter les discussions et les débats au cours du séminaire de formation.

Les participants sont reconnaissants à la Bulgarie, pays d'accueil, à la Direction générale Développement et Coopération – EuropeAid de la Commission européenne, et à l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet pour l'organisation de ce séminaire.

Les participants présents pendant la lecture de ce document approuvent les conclusions de ce séminaire.

Sofia, le 19 décembre 2013